Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 035-213503048-20251204-202512099AAA-DE

EXTRAIT
Du registre des délibérations du Conseil Municipal de SAINT OUEN DES ALLEUX
Séance du conseil municipal du mardi 2 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de présents : 12
Nombre d'absents : 2
Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi deux décembre à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni dans la salle de conseil pour ses séances sous la Présidence du Maire, Monsieur Pierre THOMAS,

Présents	M. THOMAS Pierre, Mme GOBÉ Laurence, M. RAIPIN-PARVEDY Philippe, M. QUILLIOT Jean-Louis, Mme BOURION Juliette, M. GESLIN Damien, M. TURBEL Eric, Mme DELALANDE Sabrina, Mme SENECHAL Marie, M. LEULIETTE Arnaud, M. ADAM Mickaël, Mme CHATELET Marie-Laure,
Absent	Mme BRIAND Stéphanie ayant donné pouvoir à Mme GOBÉ Laurence, M. DOUAGLIN Émile,
Secrétaire	Mme SENECHAL Marie
Convocation	27/11/2025

2025 12 099 Demande de participation de la commune de Saint-Christophe-de-Valains – Charges de fonctionnement de l'école publique pour l'année scolaire 2025-2026

Monsieur le Maire rappelle que l'école publique de Saint-Ouen-des-Alleux accueille les enfants de la commune de Saint-Christophe-de-Valains, dépourvue d'école maternelle et élémentaire. Il convient donc de solliciter une participation de la commune d'origine aux coûts de fonctionnement.

Il informe le Conseil municipal du nombre d'élèves inscrits à la rentrée 2025 :

- 4 élèves en classe maternelle
- 8 élèves en classe élémentaire

Le coût moyen départemental par élève du secteur public applicable à la rentrée scolaire 2025 est fixé à :

- **1 554 €** en maternelle (hors charges à caractère social)
- **493 €** en élémentaire (hors charges à caractère social)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **DE SOLLICITER** auprès de la commune de Saint-Christophe-de-Valains une participation aux charges de fonctionnement pour les 12 élèves, sur la base du coût moyen départemental, soit :
  - 6 216 € pour les 4 élèves en maternelle
  - 3 944 € pour les 8 élèves en élémentaire

Soit un **montant total de 10 160 €** de participation aux coûts de fonctionnement de l'école publique de Saint-Ouen-des-Alleux pour l'année scolaire 2025-2026.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A Saint-Ouen-des-Alleux,
Le 04/12/2025
Le Maire Pierre THOMAS



Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 035-213503048-20251204-202512099AAA-DE

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.